

## Enseignement n° 11

# LA FAMILLE COMME PETITE ÉGLISE

### INTRODUCTION

Nous avons vu comment l'homme et la femme étaient appelés à servir la vie dans la procréation. La conception d'une nouvelle vie doit toujours être le fruit de l'amour total qui conduit les époux à ne faire qu'une seule chair et inversement cet amour total doit demeurer ouvert à la vie dans l'acte conjugal. C'est ainsi que les époux reflètent le mystère de l'amour fécond du Christ et de l'Église, qui ne font qu'un seul Corps. Avant de voir comment les époux doivent continuer ce service de la vie dans l'éducation, nous allons voir **en quel sens la famille est une petite église et comment elle peut et doit être vécue comme telle**. Autrement dit nous voudrions comprendre comment « **la famille** fondée sur le sacrement du mariage est **une réalisation particulière de l'Église, une communauté sauvée et qui sauve, évangélisée et évangélisatrice.** »<sup>1</sup> Nous commencerons par rappeler la signification du sacrement de mariage.

## I. LA FORCE DU SACREMENT DU MARIAGE

### 1. Un sacrement greffé sur les sacrements de l'initiation

Tous les sacrements, en effet, « manifestent et communiquent aux hommes (...) le mystère de la communion du Dieu Amour, Un en trois Personnes » (CEC 1118), mais chacun d'une manière qui lui est propre et qui est articulée aux autres. Pour comprendre l'articulation qui existe entre les sacrements, l'Église a eu traditionnellement recours à **la ressemblance « qui existe entre les étapes de la vie naturelle et les étapes de la vie spirituelle »** (CEC 1210)<sup>2</sup>. Trois sacrements donnent naissance, croissance et force, ce sont les sacrements de l'initiation chrétienne : le Baptême, l'Eucharistie et la Confirmation<sup>3</sup>. Deux autres sont des sacrements de

---

<sup>1</sup> Benoît XVI, audience à l'assemblée plénière du conseil pontifical pour la famille du 1.12.2011.

<sup>2</sup> « Cet ordre n'est, certes, pas le seul possible, mais il permet de voir que les sacrements forment un organisme en lequel chaque sacrement particulier a sa place vitale. Dans cet organisme, l'Eucharistie tient une place unique en tant que "sacrement des sacrements" : "tous les autres sacrements sont ordonnés à celui-ci comme à leur fin" (S. Thomas d'A., s. th. 3, 65, 3). » (CEC 1211).

<sup>3</sup> « Ils **fondent la vocation commune** de tous les disciples du Christ, vocation à la sainteté et à la mission d'évangéliser le monde. Ils confèrent les grâces nécessaires pour la vie selon l'Esprit en cette

guérison : le sacrement de Pénitence et l'Onction des malades. Enfin deux sont « **au service de la communion et de la mission des fidèles** » (CEC 1211) : l'Ordre et le Mariage. Ils confèrent une mission particulière dans l'Église et servent à l'édification du peuple de Dieu. » (CEC 1534).

Avant de préciser cette mission des époux, notons le fait que le sacrement du mariage dépend radicalement des sacrements de l'initiation. Ceux-ci assurent notre vitalité spirituelle, notre enracinement dans le Christ. Comme l'arbre ne peut porter du fruit sans être bien enraciné, les époux ne peuvent accomplir leur mission sans vivre d'abord d'une vie baptismale et eucharistique dans la docilité à l'Esprit. Le catéchisme de l'Église catholique souligne que « l'Ordre et le Mariage sont ordonnés au salut d'autrui. **S'ils contribuent également au salut personnel, c'est à travers le service des autres qu'ils le font.** » (CEC 1534). Autrement dit les époux ne sont pas sanctifiés du simple fait d'être liés par le lien sacré du mariage au moment de l'échange des consentements. Le sacrement du mariage vient **se greffer** sur les sacrements de l'initiation qui sont les sacrements fondamentaux<sup>4</sup>. Il n'augmente pas par lui-même la charité divine, mais **il lui donne une modalité nouvelle**. Il en fait une « charité conjugale » avec une plénitude propre, la vie matrimoniale engageant toutes les composantes de la personne<sup>5</sup>.

Ainsi il ne faut pas attendre du sacrement du mariage ce qu'il ne peut donner par lui-même. Mais **les époux doivent revenir sans cesse à leur vocation première**, qu'est leur vocation baptismale en se servant de tous les moyens ordinaires offerts aux baptisés<sup>6</sup>. Leur relation filiale avec Dieu est la relation fondamentale en dehors de laquelle les autres relations demeurent fragiles. Pour être un bon époux et un bon père, il faut s'appliquer d'abord à être un bon enfant de Dieu. Les époux doivent aussi comprendre et vivre leur mission d'époux et de parents comme un chemin de sainteté. C'est en la vivant comme un lieu privilégié de conversion et de sanctification personnelle qu'ils pourront la vivre pour les autres d'une

---

vie de pèlerins en marche vers la patrie. » (CEC 1533). La confirmation nous rend aptes à agir en vrais témoins du Christ, elle nous fortifie pour le combat spirituel.

<sup>4</sup> Pour qu'un arbre puisse porter du fruit, il a besoin de parvenir à une certaine maturité. Au niveau sacramentel, cette maturité est donnée avec le sacrement de confirmation si bien que selon le code de droit canonique « **les catholiques qui n'ont pas encore reçu le sacrement de confirmation le recevront avant d'être admis au mariage**, si c'est possible sans grave inconvénient » (CIC 1065 §1). Le code précise aussi que « **pour que le sacrement de mariage soit reçu fructueusement, il est vivement recommandé aux époux de s'approcher des sacrements de la pénitence et de la très sainte Eucharistie.** » (*Ibid.* §2).

<sup>5</sup> Comme l'a rappelé Jean-Paul II : « L'amour conjugal atteint cette plénitude à laquelle il est intérieurement ordonné, **la charité conjugale** : celle-ci est **la façon propre et spécifique dont les époux participent à la charité du Christ** se donnant lui-même sur la croix, et sont appelés à la vivre » (*Familiaris consortio*, 13). Dans sa lettre apostolique *Redemptoris Custos* sur saint Joseph, il explique que « **l'amour de Dieu** qui a été répandu dans nos cœur par le Saint Esprit », et qui « **façonne** de la manière la plus parfaite tout amour humain », « **façonne** aussi – et **d'une façon toute particulière** – **l'amour sponsal des époux**, et il approfondit en lui tout ce qui est humainement digne et beau, ce qui porte les signes de l'abandon exclusif de soi, de l'alliance des personnes et de la communion authentique du mystère trinitaire ». De même, par le sacrement de l'ordre, l'amour de Dieu qui est dans le cœur du prêtre prend une modalité propre, celle de **la « charité pastorale »**, analogue à la « charité conjugale ».

<sup>6</sup> « Le couple qui partage au moins pour une partie sa prière, va à l'eucharistie ensemble et converse sur sa vie eucharistique grandit en intimité. » (Véronique de Lachapelle).

manière fructueuse. Autrement dit en toute situation, avant de vouloir changer son conjoint ou ses enfants, il faut discerner en quoi ma fidélité au sacrement du mariage me donne l'occasion de me convertir moi-même. Sur ce chemin de sanctification, les époux sont accompagnés et portés par une présence toute particulière du Christ comme cela apparaît dans l'Évangile des noces de Cana. En effet, lui, « “le Sauveur des hommes, Époux de l'Église, **vient à la rencontre des époux chrétiens par le sacrement du Mariage.**” (cf. GS 48) **Il reste avec eux**, Il leur donne la force de le suivre en prenant leur Croix sur eux, de se relever après leurs chutes, de se pardonner mutuellement, de porter le fardeau les uns des autres, d'être “soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ” (Ép 5, 21) et de **s'aimer d'un amour surnaturel, délicat et fécond.** » (CEC 1642).

### 2. La mission commune du mariage et du sacerdoce

L'Ordre et le Mariage sont tous les deux au service de la communion et de la mission. Ce parallélisme est éclairant. « **Le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun** » qui, comme participation à la mission du Christ Prêtre, Prophète et Roi, « se réalise dans le déploiement de la grâce baptismale, vie de foi, d'espérance et de charité » (CEC 1547). Autrement dit les pasteurs doivent prendre soin des brebis pour qu'elles puissent accomplir dans la communion leur mission dans le monde<sup>7</sup>. Ils exercent pour cela un triple *munus* : le *munus sanctificandi*, le *munus docendi* et le *munus regendi*. D'une manière semblable les époux sont au service de la communion avec Dieu et en Dieu et de la mission de leurs enfants, ils ont une mission « pastorale » et exercent un véritable ministère. Ce faisant leur mission au service du salut rayonne sur l'Église tout entière d'une manière comparable au ministère sacerdotal.

Comme l'explique Benoît XVI : « “Ces deux états de vie (l'Ordre et le Mariage) ont, en effet, la même racine dans l'amour du Christ, qui se donne pour le salut de l'humanité ; **ils sont appelés à une mission commune : celle de témoigner et de rendre présent cet amour au service de la communauté pour l'édification du Peuple de Dieu.** Cette perspective permet avant tout de surmonter une vision réductrice de la famille, qui la considère comme simple destinataire de l'action pastorale [...] La famille est une richesse pour les époux, un bien irremplaçable pour les enfants, un fondement indispensable de la société, une communauté vitale pour le chemin de l'Église” (*Discours aux prêtres et aux familles*, 11 septembre 2011). En vertu de cela, “**la famille** est le lieu privilégié de l'éducation humaine et chrétienne et demeure, dans ce but, la **meilleure alliée du ministère sacerdotal.** [...] Aucune vocation n'est une question privée, encore moins celle au mariage, car son horizon est l'Église tout entière” (*ibid.*). »<sup>8</sup> Sans cette première école de l'amour et de la communion qu'est la famille, l'Église se transformerait vite en une grande entreprise au lieu d'être communion rayonnant la présence du Dieu Trine dans le monde.

---

<sup>7</sup> À ce titre, il leur appartient de « soutenir la vocation des époux dans leur vie conjugale et familiale » (LG 52, §5).

<sup>8</sup> Benoît XVI, audience à l'assemblée plénière du conseil pontifical pour la famille du 1<sup>er</sup>.12.2011.

### 3. La grâce d'une consécration particulière

Et cette mission est si sacrée aux yeux de Dieu, qu'il a voulu que, d'une manière semblable aux pasteurs de l'Église, les époux reçoivent une consécration particulière pour l'accomplir. « En ces sacrements (de l'Ordre et du mariage), ceux qui ont été déjà *consacrés* par le Baptême et la Confirmation (cf. LG 10) pour le sacerdoce commun de tous les fidèles, peuvent **recevoir des consécration**s particulières. Ceux qui reçoivent le sacrement de l'Ordre sont *consacrés* pour être, au nom du Christ, " par la parole et la grâce de Dieu les pasteurs de l'Église " (LG 11). De leur côté, " les époux chrétiens, pour accomplir dignement les devoirs de leur état, sont fortifiés et comme *consacrés* par un sacrement spécial " (GS 48, 2). » (CEC 1535).

« Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. (...) Pour eux, **je me consacre moi-même pour qu'ils soient, eux aussi, sacrés en vérité**<sup>9</sup>. » (Jn 17, 16.19). Dans cette consécration, il y a deux aspects complémentaires comme le souligne Benoît XVI. D'une part, elle nous exproprie de nous-mêmes, et d'autre part, du fait même de notre appartenance à Dieu, nous sommes aussi donnés les autres<sup>10</sup>. Autrement dit les époux par le sacrement sont « tirés hors du monde » (cf. Jn 15, 19)<sup>11</sup> pour être envoyés, mis au service de cette petite église qu'est la famille pour le bien de l'Église tout entière<sup>12</sup>. Si le sacrement de mariage ne sanctifie pas par lui-même les époux, il leur communique **la force de l'Esprit** pour entrer dans l'offrande du Christ et vivre leur mission au service de la communion dans

---

<sup>9</sup> C'est-à-dire comme l'explique Benoît XVI « **non seulement rituellement, mais vraiment, dans leur être tout entier** » et cela en participant à l'« être consacré » du Christ. (*Jésus de Nazareth*, Éd. du Rocher, p. 112).

<sup>10</sup> « Consacrer veut donc dire **transférer une réalité** – une personne ou une chose – **pour en faire la propriété de Dieu**. Et là, deux aspects complémentaires sont présents : d'une part, soustraire à ce qui est ordinaire, isoler, « mettre à part » du milieu de vie personnel de l'homme pour être totalement donné à Dieu ; et d'autre part, cette séparation, ce transfert dans la sphère de Dieu, a le sens propre d'« envoi », de mission : c'est justement parce qu'elle est donnée à Dieu que la personne consacrée existe « pour » les autres, elle est donnée aux autres. Donner à Dieu veut dire ne plus être pour soi-même, mais pour tous. Est consacré celui qui, comme Jésus, est séparé du monde et mis à part pour Dieu, en vue d'une tâche pour laquelle il est pleinement à la disposition de tous. Pour les disciples, il s'agira de continuer la mission de Jésus, **d'être donnés à Dieu pour être ainsi en mission pour tous**. »

<sup>11</sup> Paul Evdokimov décrit bien cela : « Saint Jean Chrysostome appelle le mariage le "sacrement de l'amour" et justifie sa nature sacramentelle en déclarant que "l'amour change la substance même des choses". (...) Il soustrait le couple à l'habituel, à l'ordre des éléments de ce monde, au plan animal, et l'introduit dans l'inhabituel, dans l'ordre de la grâce, dans le *mysterion* offert par le sacrement. "Deux âmes ainsi unies n'ont rien à craindre. Avec la concorde, la paix et l'amour mutuel, l'homme et la femme sont en possession de tous les biens. Ils peuvent vivre en paix derrière le rempart inexpugnable qui les protège et qui est l'amour selon Dieu. Grâce à l'amour, ils sont plus fermes que le diamant et plus durs que le fer, ils naviguent dans la plénitude, ils cinglent vers la gloire éternelle et attirent toujours davantage la grâce de Dieu". » C'est pourquoi, continue le même Père, "quand mari et femme s'unissent dans le mariage, ils n'apparaissent plus comme quelque chose de terrestre, mais comme l'image de Dieu lui-même". » (Texte paru dans *L'anneau d'or*, Éd. du Feu Nouveau, n° 107 repris dans Paul Evdokimov, *La Nouveauté de l'Esprit, Études de spiritualité*, Bellefontaine (SO 20))

<sup>12</sup> Paul Evdokimov explique que par le sacrement du mariage l'Église « accorde à l'être conjugal ainsi constitué une grâce particulière, en vue d'**un officium, d'un ministère ecclésial**. C'est la création d'une cellule d'Église mise au service de toute l'Église sous la forme du sacerdoce conjugal. » (*Ibid.*)

cet esprit de consécration<sup>13</sup>. C'est seulement par l'offrande de leur vie dans le feu de l'Esprit qu'ils pourront servir l'unité à la suite du Christ (cf. Jn 11, 52). Telle est la gloire, celle de l'Esprit, que le Christ a donnée à ses disciples pour qu'ils « soient un » (cf. Jn 17, 22). La communion véritable ne peut s'édifier que dans l'abandon total de nous-mêmes au Père. Les époux ont besoin d'être ainsi affermi « dans leur mission sublime de père et de mère »<sup>14</sup>. Ils ont tout particulièrement besoin d'être **fortifiés dans l'exercice de l'autorité**. Les enfants ont besoin de sentir cette force pour être édifié et corrigé<sup>15</sup>. L'autorité des parents vient de Dieu le Père et doit être exercée en lui, dans la conscience de lui appartenir et d'être envoyé par lui. Ils pourront ainsi parler comme le Christ a parlé en demeurant à l'écoute du Père : « Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. » (Jn 7, 16). Ils éviteront le piège de tomber dans la violence faute de savoir exercer une véritable autorité<sup>16</sup>.

#### 4. Vivre le mariage dans la consécration du Christ

Les époux sont consacrés pour accomplir saintement une mission sainte. **Il n'y a rien qui soit profane dans la relation conjugale et la mission éducative**, tout a été assumé et « consacré » à Dieu par l'offrande que le Christ a fait de son corps sur la Croix. **Tout peut donc être vécu saintement c'est-à-dire** dans un état d'appartenance à Dieu et de mis en service de Dieu pour « la communion et la mission des fidèles » (CEC 1211). **C'est Jésus qui prend les époux dans sa consécration au Père**, les tire hors d'eux-mêmes, pour pouvoir continuer sa mission rédemptrice en eux et à travers eux. C'est pourquoi le mariage, tout comme l'ordre sacré, doit être reconduit « à l'unique source eucharistique. »<sup>17</sup> La vie conjugale est faite pour être eucharistique c'est-à-dire une vie d'offrande à Dieu vécue jour après jour au travers d'activités profondément humaines. C'est là ce qu'il y a propre au mariage par rapport à l'ordre sacré : une vie d'offrande, d'abandon, de désappropriation de

---

<sup>13</sup> La tradition orientale n'hésite pas à faire l'analogie entre ce qui s'est passé à la Pentecôte où l'Église est née et ce qu'opère le sacrement de mariage pour cette petite église qu'est la famille : « C'est le don de l'Esprit au jour de la Pentecôte qui acheva de constituer l'Église. L'effusion perpétuée de l'Esprit-Saint fait de tout fidèle un être charismatique, pénétré tout entier, âme et corps, des dons de l'Esprit. Le sacrement du mariage fonde l'église domestique et appelle sa propre Pentecôte. **Au cœur du sacrement se place l'épiclese, c'est-à-dire la prière demandant au Père l'envoi de l'Esprit-Saint : "Seigneur notre Dieu, couronne-les (les époux) de gloire et d'honneur"**. Cette parole marque le moment de la descente de l'Esprit et **c'est la Pentecôte conjugale**. En demandant le couronnement des époux, l'épiclese se réfère à la prière sacerdotale du Seigneur : *Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un* (Jn 17, 22). Les fiancés ainsi sont couronnés de gloire afin de ne faire qu'un, dans la *communio sanctorum* de l'Église. » (Texte paru dans *L'anneau d'or*, Ed. du Feu Nouveau, n° 107 repris dans Paul Evdokimov, *La Nouveauté de l'Esprit, Études de spiritualité*, Bellefontaine (SO 20))

<sup>14</sup> « L'authentique amour conjugal est assumé dans l'amour divin et il est dirigé et enrichi par la puissance rédemptrice du Christ et l'action salvifique de l'Église, afin de conduire efficacement à Dieu les époux, de les aider et de **les affermir dans leur mission sublime** de père et de mère » (*Gaudium et spes*, 48, §2).

<sup>15</sup> « Intuitivement, dès le plus jeune âge, les enfants perçoivent « l'état intérieur » de leurs parents, leurs dispositions de cœur, et cela sans que mots soient dits. » (Gwenaëlle Johannes)

<sup>16</sup> « Ils comprendront l'autorité comme un service de leurs enfants à l'image du Christ qui lave les pieds de ses disciples avant de leur offrir son corps et de mourir et ressusciter pour eux. Autorité humble et respectueuse dans un véritable don de soi. » (Véronique de Lachapelle).

<sup>17</sup> Benoît XVI, audience à l'assemblée plénière du conseil pontifical pour la famille du 1<sup>er</sup>.12.2011.

soi-même **dans la vie quotidienne**. C'est là aussi que peuvent se réaliser une évangélisation et une sanctification en profondeur des enfants comme des époux eux-mêmes l'un par l'autre. En vivant pour Dieu, on donne Dieu à l'autre et l'autre à Dieu. La grâce circule au travers de gestes et de paroles toutes simples. Dieu se laisse voir, toucher : « Glorifiez donc Dieu dans votre corps. » (1 Co 5, 20). Vivre chrétiennement le mariage ne consiste pas à spiritualiser d'une manière superficielle la vie de couple, mais à **se laisser rejoindre et emporter par le Christ dans son mouvement d'offrande en tout ce qu'il y a à faire ou à supporter**.

Ainsi la beauté de la vie conjugale et la fécondité de l'éducation des enfants dépend en profondeur de la manière dont les époux sauront vivre en profondeur leur être consacré. Nous comprenons mieux ici en quel sens **être père et mère exige** d'entrer dans un mouvement d'offrande, de « **sacrifier** » **sa vie** pour permettre une autre vie et la faire grandir. Il ne s'agit pas d'être tendu dans une sorte de moralisme héroïque, mais de se laisser entraîner par le Christ dans son mouvement d'offrande qui est tout entier abandon au Père. Autrement dit, il ne s'agit pas d'en faire toujours plus, mais de vivre son devoir d'état dans une continuelle remise de soi à Dieu comprenant l'humble acception de nos limites humaines. C'est par leur participation à l'eucharistie que les époux pourront se laisser entraîner par le Christ « dans la dynamique de son offrande »<sup>18</sup>. Dans cette dynamique **est la vraie force**, la force d'un amour désintéressé, d'un don total de soi à Dieu pour les autres. Dans leur participation à l'Eucharistie et leur vie d'adoration eucharistique, les époux pourront expérimenter la vérité des promesses du Christ : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi je vous procurerai le repos. » (Mt 11, 28). Loin de se laisser abattre par les difficultés, ils pourront **se sanctifier eux-mêmes en accomplissant leur mission « avec la force de ce sacrement »**<sup>19</sup>. Il est urgent de puiser la force d'en haut dans l'Eucharistie comme Benoît XVI nous y exhorte<sup>20</sup>.

## II. LE SERVICE DE LA COMMUNION ET DE LA MISSION

Comme nous l'avons vu, se marier devant Dieu, c'est revêtir une tunique de serviteur dans un esprit de consécration. C'est exercer un **authentique « ministère »**, semblable à celui du prêtre<sup>21</sup>. Nous allons essayer de comprendre pourquoi et comment ce ministère est et doit être d'abord au service de la communion.

---

<sup>18</sup> Pour reprendre l'expression de Benoît XVI (cf. *Deus caritas est*, 13).

<sup>19</sup> « En accomplissant leur mission conjugale et familiale avec la force de ce sacrement, pénétrés de l'Esprit du Christ qui imprègne toute leur vie de foi, d'espérance et de charité, ils parviennent de plus en plus à leur perfection personnelle et à leur sanctification mutuelle : c'est ainsi qu'ensemble ils contribuent à la glorification de Dieu » (*Gaudium et spes*, 48, §2).

<sup>20</sup> « J'adresse un encouragement particulier aux familles, pour qu'elles puisent inspiration et force dans ce Sacrement. L'amour entre l'homme et la femme, l'accueil de la vie, la tâche éducative, se révèlent être des lieux privilégiés où l'Eucharistie peut manifester sa capacité de transformer et de porter l'existence à sa plénitude de sens. » (*Sacramentum caritatis*, 79)

<sup>21</sup> À la différence du sacrement de l'ordre comme l'a rappelé Jean-Paul II dans *Familiaris consortio*, 38 en citant saint Thomas d'Aquin : « Certains propagent et entretiennent la vie spirituelle

## 1. De l'Église comme communion à la famille comme « petite église »

« On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. De même, que votre lumière brille devant les hommes : alors **en voyant ce que vous faites de bien, ils rendront gloire à votre Père** qui est aux cieux. » (Mt 5, 15-16). Cette lumière qui doit briller à travers ce que nous faisons, c'est la lumière de la charité divine répandue dans nos cœurs. **Le lampadaire, c'est notre corps**, notre comportement concret. Telle est notre première vocation baptismale : **la vocation prophétique**. Par son Corps qui est l'Église, le Christ veut continuer à se manifester, à rejoindre les hommes de tous les temps. C'est pourquoi **l'Église elle-même est « comme un sacrement »**<sup>22</sup> pour la vie du monde, le « sacrement universel du salut »<sup>23</sup>. La famille est appelée d'une manière particulière à rendre visible d'une manière très concrète, très « charnelle » le Christ : « **Comme l'Église, elle est appelée à accueillir, faire rayonner et manifester dans le monde l'amour et la présence du Christ.** »<sup>24</sup>. En ce sens elle « est l'"espace humain" de la rencontre avec le Christ. »

Plus encore la famille est appelée à refléter le mystère de Dieu, qui est un mystère de communion. Il est important de bien comprendre le rayonnement de la communion ecclésiale dans le monde. **L'Église est communion** et c'est ainsi d'abord qu'elle évangélise et éveille la foi au Dieu Amour : « Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17, 20-21). Dans la mesure où elle se réalise et se laisse voir effectivement, **la communion engendre la communion**<sup>25</sup>. **Elle fait tache d'huile** : on voit Dieu qui est un mystère de communion, on y adhère par la foi et on entre dans la communion de l'Église en se laissant attirer par sa beauté.

De même « dans la mesure où la famille chrétienne, à travers un chemin de conversion permanente soutenue par la grâce de Dieu, réussit à **vivre l'amour comme communion et service**, comme don réciproque et ouverture vers tous, elle reflète dans le monde la splendeur du Christ et la beauté de la Trinité divine. Saint Augustin a une célèbre phrase : « Eh bien oui ! tu vois la Trinité, si tu vois la charité » (*De Trinitate*, VIII, 8). »<sup>26</sup>. La famille chrétienne

---

avec un ministère uniquement spirituel, et cela revient au sacrement de l'*ordre* ; **d'autres le font pour la vie à la fois corporelle et spirituelle**, et cela se réalise par le sacrement de mariage, dans lequel l'homme et la femme s'unissent pour engendrer les enfants et leur enseigner le culte de Dieu. » (*Summa contra Gentiles*, IV, 58).

<sup>22</sup> Cf. *Lumen Gentium*, 1.

<sup>23</sup> Selon l'expression du Concile Vatican II dans *Lumen Gentium*, 48.

<sup>24</sup> « **L'accueil et la transmission de l'amour divin** se réalisent dans le dévouement réciproque des conjoints, dans la procréation généreuse et responsable, dans le soin et dans l'éducation des enfants, dans le travail et dans les relations sociales, dans l'attention aux personnes dans le besoin, dans la participation aux activités ecclésiales, dans l'engagement civil. » (Benoît XVI, audience à l'assemblée plénière du conseil pontifical pour la famille du 1<sup>er</sup>.12.2011).

<sup>25</sup> Comme l'a rappelé Jean-Paul II dans *Christifideles laici*, 32.

<sup>26</sup> Benoît XVI, audience à l'assemblée plénière du conseil pontifical pour la famille du 1<sup>er</sup>.12.2011. Dans cette communion est pour l'Église comme pour la famille la source caché de sa fécondité : « Le climat conjugal paisible engendre le climat familial, le pardon conjugal engendre la capacité de pardon familial. » (Véronique de Lachapelle). En effet, « tout petit, l'enfant imite son entourage et intègre ces expériences familiales, bases pour sa vie future d'adulte malgré les « tempêtes » de l'adolescence. » (Gwenaëlle Johannes)

révèle et réalise la communion de l'Église de la manière la plus tangible et fondamentale pour la croissance humaine et spirituelle des enfants et la vie du monde<sup>27</sup>. Elle « **est une révélation et une réalisation spécifique de la communion ecclésiale, c'est pourquoi elle peut et elle doit se dire "Église domestique" »**<sup>28</sup>.

### 2. L'édification de la famille comme « petite église »

Voilà pourquoi **l'amour conjugal est fécond d'une véritable fécondité spirituelle** si les époux s'appliquent d'abord à mener la vie commune. Un couple évangélise d'abord par la profondeur de sa communion c'est-à-dire aussi par sa fidélité au mariage<sup>29</sup>. Si elle est vécue dans le Christ, **la communion conjugale s'élargit naturellement en communion familiale**. « La communion conjugale constitue le fondement sur lequel s'édifie la communion plus large de la famille, de parents et des enfants, de frères et des sœurs entre eux, des parents proches et autres membres de la famille. »<sup>30</sup> Les enfants sont conçus par l'union des deux et ils sont élevés par l'union des deux. **Ce qui édifie d'abord les enfants, c'est l'union de leurs parents**. C'est essentiel pour leur « propre chemin d'unification intérieure »<sup>31</sup>. Elle est pour eux la première porte d'entrée dans le Royaume et dans l'Église<sup>32</sup>. C'est leur berceau spirituel, leur première manière de respirer la bonne odeur de Dieu et d'être éveillés au désir de la vie éternelle. Là est l'éducation primordiale.

**Les gens mariés peuvent et doivent croire au rayonnement secret de la communion conjugale et familiale**. Ils doivent parier sur la communion même s'ils n'en voient pas tout de suite les fruits. Ils doivent s'efforcer de la rendre visible, palpable autant que possible au travers de rites familiaux, à commencer par celui du repas familial<sup>33</sup>. Savoir sacrifier du temps pour vivre la communion exige un acte de foi en la réalité cachée du Royaume. Certes ce

---

<sup>27</sup> Au-delà de la question de l'éducation des enfants, la communion familiale est faite pour rayonner dans le monde. La famille n'est pas faite pour vivre en vase clos, pour être comme un petit cocon dans lequel on se réfugie. **Elle ne doit pas être une forteresse, mais une oasis** : « Jérusalem doit rester ouverte... » (cf. Za 2, 8). Elle ne peut être elle-même qu'en étant ouverte aux autres.

<sup>28</sup> *Familiaris consortio*, 21. Paul Evdokimov l'exprime bien quand il dit en citant saint Jean Christostome : « ... si l'être conjugal est une icône vivante de Dieu, c'est parce qu'il est avant tout **"une icône mystérieuse de l'Église"**, une cellule organique de l'Église. Or, **toute parcelle organique reflète toujours le tout ; la plénitude du Corps y demeure et y palpite.** » (Texte paru dans *L'anneau d'or*, Éd. du Feu Nouveau, n° 107 repris dans *La Nouveauté de l'Esprit, Études de spiritualité*, Bellefontaine (SO 20)).

<sup>29</sup> « **En tant que "petite" Église, la famille chrétienne est appelée, à l'image de la "grande" Église, à être un signe d'unité** pour le monde et à exercer dans ce sens son rôle prophétique, en témoignant du Royaume et de la paix du Christ... » (Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, 48).

<sup>30</sup> *Ibid*, 21.

<sup>31</sup> Comme l'a fait remarquer Gwenaëlle Johannes.

<sup>32</sup> C'est ainsi que : « Le mariage et la famille chrétienne construisent l'Église (...) Le mariage chrétien (...) constitue le lieu naturel où s'accomplit l'insertion de la personne humaine dans la grande famille de l'Église. » (*Ibid*, 15)

<sup>33</sup> Comme le souligne Benoît XVI à propos de l'unité de l'Église : « **L'unité doit apparaître, être reconnaissable** précisément comme quelque chose qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde ; quelque chose qui n'est pas explicable selon les seules forces humaines et qui rend donc visible l'action d'une autre force (...) Ainsi Dieu se rend reconnaissable comme Créateur d'une unité qui dépasse la tendance du monde à la désintégration. » (*Jésus de Nazareth*, II, Éd. du Rocher, 2011, p. 119)



rayonnement se réalise le plus souvent dans le secret à leur insu au travers de gestes simples et ordinaires, mais il n'en a pas moins le pouvoir de transformer de l'intérieur la vie de « tous ceux qui sont dans la maison » (cf. Mt 5, 15). En recevant le sacrement du mariage, les conjoints ont été consacrés au service de la révélation du vrai visage de Dieu. Tel est **le plus grand service qu'ils rendent aux autres**. C'est pourquoi ils sont appelés à vivre le mariage comme **un sacrement « au service de la communion »** pour le plus grand bien des enfants mais aussi de l'Église tout entière.

Ce service de la communion peut et doit se vivre d'une manière particulière dans le cadre de la prière familiale<sup>34</sup>. Les parents ont la grâce pour mettre en œuvre une liturgie propre dans laquelle tous participent, chacun selon sa grâce<sup>35</sup>. Quand la famille se réunit pour prier, sa prière a une force particulière due la présence du Christ au milieu d'elle de par la grâce du sacrement de mariage qui unit les époux en son nom : « Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux. » (Mt 18, 20)<sup>36</sup>. **La prière conjugale crée un espace spirituel concret qui rend palpable la réalité du Royaume de Dieu pour les enfants**<sup>37</sup>. Les parents ne doivent pas être préoccupés de faire prier leurs enfants, mais de plonger eux-mêmes les premiers dans une relation vivante avec Dieu. Les enfants en la ressentant sont attirés et entrent comme naturellement dans cette prière qui devient ainsi prière familiale. Ainsi « La famille est l'Église domestique et doit être la première école de prière. Dans la famille, les enfants, dès leur plus jeune âge, peuvent apprendre à percevoir le sens de Dieu, grâce à l'enseignement et à l'exemple des parents : vivre dans une atmosphère marquée par la présence de Dieu. Une éducation authentiquement chrétienne ne peut se passer de l'expérience de la prière. Si l'on n'apprend pas à prier en famille, il sera ensuite difficile de réussir à combler ce vide. C'est pour cette raison que je voudrais vous adresser l'invitation à redécouvrir la beauté de prier ensemble comme famille à l'école de la Sainte Famille de

---

<sup>34</sup> Une maison chrétienne doit être comme l'édifice de l'église une maison de prière comme le montre si bien Paul Evdokimov : « Dans une homélie sur les Actes des Apôtres, saint Jean Chrysostome parle de la maison chrétienne : "Même la nuit... lève-toi, mets-toi à genoux et prie... **Il faut que ta maison soit continuellement un oratoire, une église**". Le mot "continuellement" a valeur directive, il invite aux vigiles de l'esprit : la petite église domestique doit se tenir jour et nuit devant la face de Dieu. » (Texte paru dans *L'anneau d'or*, Éd. du Feu Nouveau, n° 107 repris dans *La Nouveauté de l'Esprit, Études de spiritualité*, Bellefontaine (SO 20))

<sup>35</sup> L'exercice de la prière est le premier moyen que Dieu nous donne pour purifier notre cœur et nous retrouver dans sa lumière. En même temps qu'elle nous unit à Dieu, la prière nous unit les uns aux autres.

<sup>36</sup> « On connaît l'adage des Pères : "Là où est le Christ, là est l'Église". Cette affirmation fondamentale découle de la parole du Seigneur *Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux* (Mt. 18, 20). Une pareille "réunion", en effet, est de nature ecclésiale, car elle est intégrée au Christ et mise en sa présence. Clément d'Alexandrie, pionnier de la théologie patristique du couple, place le mariage en relation directe avec la parole citée et dit : "Qui sont les deux rassemblés au nom du Christ, et au milieu desquels se tient le Seigneur ? N'est-ce pas l'homme et la femme unis par Dieu ?" » (Paul Evdokimov, Texte paru dans *L'anneau d'or*, Éd. du Feu Nouveau, n° 107 repris dans *La Nouveauté de l'Esprit, Études de spiritualité*, Bellefontaine (SO 20))

<sup>37</sup> Même si l'un des conjoints ne peut être présent physiquement, si les époux demeurent unis en esprit, cela suffit pour que la grâce liée au sacrement passe.

Nazareth. **Et devenir ainsi réellement un seul cœur et une seule âme, une vraie famille.** »<sup>38</sup>

### 3. Se mettre au service de la mission de chacun dans la conscience de l'égalité

« Que tout se passe dignement et **dans l'ordre.** » (1Co 14, 39). La famille, comme église domestique, est un Corps vivant structuré où chaque membre peut et doit trouver sa place propre. Elle s'édifie par la « coopération amicale de tous ses membres »<sup>39</sup> dans le respect de l'ordre voulu par Dieu. Cela exige aussi, en raison de l'égoïsme foncier qui habite le cœur de l'homme, une vigilance constante de la part de parents pour **aider chacun à s'ajuster aux autres en restant à sa place** comme pierre vivante d'un édifice cimenté par la charité. C'est la raison pour laquelle, par le sacrement de mariage, les époux sont au service tout à la fois « de la communion et **de la mission** » (CEC 1211) de leurs enfants dans le cadre familial<sup>40</sup>. C'est ainsi qu'ils les préparent à suivre leur vocation et à choisir leur état de vie « avec une entière conscience de leur responsabilité »<sup>41</sup>.

Dans la famille, il existe une « hiérarchie » et une égalité entre ses membres analogues à celles de l'Église. Comme le Concile Vatican II l'a rappelé : « La dignité des membres est commune à tous par le fait de leur régénération dans le Christ ; commune est la grâce des fils, commune la vocation à la perfection, unique est le salut, unique l'espérance et indivise la charité. Il n'existe donc pas d'inégalité dans le Christ et dans l'Église... Même si certains. Par la volonté du Christ, sont mis à la tête des autres comme docteurs, dispensateurs des mystères et pasteurs, **il existe cependant entre tous une véritable égalité**, sur les plans de la dignité et de l'action commune, en ce qui regarde l'édification du Corps du Christ. »<sup>42</sup>. En vertu de cette véritable égalité, « tous coopèrent à l'édification du Corps du Christ, selon la condition et la fonction propre de chacun »<sup>43</sup>. D'une manière semblable, si « par la grâce du sacrement de mariage, les parents ont reçu la responsabilité et le privilège d'*évangéliser leurs enfants* », « **les enfants à leur tour contribuent à la croissance de leurs parents dans la sainteté** (cf. GS 48, §4). Tous et chacun s'accorderont généreusement et sans se lasser les pardons mutuels exigés par les offenses, les querelles, les injustices et les abandons. » (CEC 2227). L'autorité des parents sur leurs enfants doit être vécue dans la conscience de cette profonde et véritable égalité. Celle-ci peut et doit se vivre notamment sur le terrain de la sanctification mutuelle comme cela apparaît clairement dans le cadre de la prière familiale. Comme est puissante et précieuse pour les parents la prière de leurs enfants !

---

<sup>38</sup> Benoît XVI, Audience générale du 28.11.2011. « Il est important de commencer dès le berceau car à l'adolescence, il est normal que l'enfant refuse ce qui est le plus au cœur des parents (pour se construire par l'opposition), et dans les familles chrétiennes, c'est souvent la prière et la messe dominicale... Laisser l'adolescent ne pas venir à la prière familiale peut être intelligent, et il sait et entend que la famille prie, le reste est l'affaire de Dieu. » (Véronique de Lachapelle).

<sup>39</sup> *Gaudium et spes*, 48.

<sup>40</sup> Tout comme les pasteurs doivent soutenir la vocation des fidèles qui leur sont confiés, en sachant reconnaître et promouvoir leur dignité et leurs charismes propres.

<sup>41</sup> *Gaudium et spes*, 52.

<sup>42</sup> *Lumen gentium*, 32.

<sup>43</sup> CIC, can. 208.

#### 4. La nécessité de passer d'une communion humaine à une communion divine

Il peut exister une certaine union au niveau psychique entre les différents membres de la famille du fait des liens naturels de la chair et du sang, mais la communion de l'Esprit est d'un autre ordre. « Quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là m'est un frère et une sœur et une mère. » (Mt 12, 50). La communion nouvelle se réalise dans **l'obéissance à Dieu** adoré d'un cœur sans partage. Tel est aussi, comme nous l'avons vu, le sens de la consécration particulière que reçoivent les époux avec le sacrement de mariage. Nous sommes ses enfants et c'est dans l'offrande de nos vies, le commun abandon à notre Père du ciel que nous nous retrouvons unis les uns aux autres.

Ainsi le grand défi qui s'adresse à toute famille chrétienne est de passer **des liens de la chair et du sang** à une communion nouvelle en Dieu. Il ne s'agit pas de perfectionner une union humaine déjà existante, mais d'**entrer dans un nouveau mode d'union radicalement différent**. « Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'Esprit est Esprit » (cf. Jn 3, 6). On ne peut pas se contenter d'une spiritualisation superficielle des relations humaines, mais il y a **tout le long et difficile travail de détachement nécessaire** pour entrer dans une communion nouvelle cent fois plus intense et profonde : « Amen, je vous le dis, nul n'aura laissé maison, frères, sœurs, mère, père, enfants ou champs à cause de moi et à cause de l'Évangile, qui ne reçoive le centuple dès maintenant, au temps présent, en maisons, frères, sœurs, mères, enfants et champs, avec des persécutions, et, dans le monde à venir, la vie éternelle. » (Mc 10, 29-30). C'est toute la question de la purification de l'affectivité exigeant ce que Paul Evodkimov appelle une « ascèse conjugale »<sup>44</sup>. D'une manière particulière, **la communion conjugale à la base d'une nouvelle famille ne peut s'établir sans un vrai détachement d'avec les parents**<sup>45</sup>. « C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme... » (Gn 2, 24)<sup>46</sup>. L'expression de « pièce rapportée » dit bien la fragilité

---

<sup>44</sup> « ...toute vraie joie, toute élévation se situe toujours au terme d'une souffrance, et la liturgie du couronnement en parle sans faiblesse. Seule la couronne d'épines du Seigneur donne leur sens à toutes les autres. Selon saint Jean Chrysostome, **les couronnes des fiancés évoquent les couronnes des martyrs et invitent à l'ascèse conjugale**. De l'amour mutuel des époux jaillit la prière de vierges martyres : "C'est toi que j'aime, divin Époux, c'est toi que je cherche en luttant, pour toi je meurs, afin de vivre aussi en toi". Le camée des anciens anneaux nuptiaux représentait deux époux de profil unis par la croix. L'amour parfait, c'est l'amour crucifié. "Dans tout mariage, ce n'est pas le chemin qui est difficile, c'est le difficile qui est le chemin" (Kierkegaard). C'est pourquoi le mariage est un sacrement qui demande la grâce et dans lequel la liturgie prie sans cesse pour "l'amour parfait" ". "Donne ton sang et reçois l'Esprit", cet aphorisme monastique s'applique au même titre à l'état conjugal. » (Texte paru dans *L'anneau d'or*, Éd. du Feu Nouveau, n° 107 repris dans *La Nouveauté de l'Esprit, Études de spiritualité*, Bellefontaine (SO 20))

<sup>45</sup> « Il s'agit de poser des actes d'appartenance à son conjoint qui disent le sacrement à l'époux-se et aux parents des époux aussi ; parents qui peuvent avoir du mal à libérer leurs enfants de leur dépendance à eux-mêmes. Ici on est encore dans le complexe d'Œdipe, mais ce complexe est surtout celui de Laïos le père qui abandonne son fils, qui, sans le savoir, épouse sa mère Jocaste : ce devrait être aux parents d'être à l'initiative de l'émancipation progressive de leurs enfants pour s'effacer humblement quand leurs enfants sont adultes. » (Véronique de Lachapelle).

<sup>46</sup> Comme l'explique Benoît XVI en citant Mt 12, 50 : « le "je" de Jésus incarne la communion de volonté du Fils avec le Père. C'est un "je" qui écoute et qui obéit. La communion avec lui est une communion filiale avec le Père – un oui au quatrième commandement sur un plan différent et absolument supérieur. C'est **une entrée dans la famille de ceux qui disent Père à Dieu** et qui peuvent le dire dans le nous de ceux qui sont unis à Jésus et qui, à travers l'écoute qu'ils lui donnent

de la relation conjugale par rapport à la relation aux parents. Les liens de la chair et du sang, en effet, ont une force naturelle que n'a pas le lien conjugal. C'est pour cela qu'elle a besoin d'être fortifiée par un sacrement qui les consacre et les unit en Dieu<sup>47</sup>.

### Conclusion

La conscience de la dignité de la famille et de ses membres comme petite église est une aide puissante pour aider chacun à trouver sa juste place, sa mission propre et son chemin de sanctification. Le « soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ » de saint Paul signifie « soyez soumis les uns aux autres dans la conscience du mystère divin qui enveloppe votre vie et vos relations humaines ». C'est là comme ailleurs la mystique qui vient au secours

---

sont unis à la volonté du Père... » Il répond ainsi aux critiques du rabbin Neusner voyant dans l'enseignement du Christ un danger de « dissolution de la famille » ainsi qu'une « menace contre le sabbat » : « Jésus ne veut abolir ni la famille ni la finalité du sabbat selon la création, mais il doit créer pour les deux **un nouvel espace plus vaste**. » (*Jésus de Nazareth*, Éd. Flammarion Paris 2007, pp. 139.143). Plus vaste et plus profond.

<sup>47</sup> « L'affection à l'égard de nos parents peut en effet s'enraciner si profondément dans notre être qu'il nous faut comme une sorte de feu pour être capable de nous arracher à notre propre famille pour en fonder une nouvelle. (...) **Très souvent des foyers sont détruits parce que l'un ou l'autre, inconsciemment, ne quitte pas la tutelle de son père ou de sa mère** (...) le détachement nécessaire n'a pas eu lieu » (Père Thomas Philippe, *Les âges de la vie : III, L'âge adulte*, Éd. Les chemins de l'Arche-La Ferme, 1993, p. 86).

**11 – LA FAMILLE COMME PETITE ÉGLISE – ANNEXE**

**L'EXEMPLE DE PRISCILLE ET AQUILAS**

*Dans son audience générale du 7 février 2007 consacrée au témoignage qu'ont laissé Priscille et Aquilas, Benoît XVI a voulu montrer l'importance des époux chrétiens dans la vie de l'Église et du monde en s'exprimant ainsi :*

« En faisant un nouveau pas dans cette sorte de galerie de portraits des premiers témoins de la foi chrétienne, que nous avons commencée il y a quelques semaines, nous prenons aujourd'hui en considération un couple d'époux. Il s'agit des conjoints Priscille et Aquilas, qui se trouvent dans le groupe des nombreux collaborateurs présents autour de l'apôtre Paul, que j'avais déjà brièvement mentionnés mercredi dernier. Sur la base des informations en notre possession, ce couple d'époux joua un rôle très actif au temps des origines post-pascales de l'Église.

(...) C'est en tout cas de Rome qu'ils étaient arrivés à Corinthe, où Paul les rencontra au début des années 50 : c'est là qu'il s'associa à eux car, comme nous le raconte Luc, ils exerçaient le même métier de fabricants de toiles ou de tentes pour un usage domestique, et il fut même accueilli dans leur maison (cf. Ac 18, 3). On en déduit que les deux époux avaient déjà embrassé la foi chrétienne à Rome dans les années 40, et qu'ils avaient à présent trouvé en Paul quelqu'un qui partageait non seulement cette foi avec eux – que Jésus est le Christ – mais qui était également un apôtre, appelé personnellement par le Seigneur Ressuscité. La première rencontre a donc lieu à Corinthe, où ils l'accueillent dans leur maison et travaillent ensemble à la fabrication de tentes.

Dans un deuxième temps, ils se rendirent en Asie mineure, à Éphèse. Ils jouèrent là un rôle déterminant pour compléter la formation chrétienne du Juif alexandrin Apollos, dont nous avons parlé mercredi dernier. Comme il ne connaissait que de façon sommaire la foi chrétienne, « Priscille et Aquilas l'entendirent, ils le prirent à part et lui exposèrent avec plus d'exactitude la Voie de Dieu » (Ac 18, 26). Quand à Éphèse, l'Apôtre Paul écrit sa Première Lettre aux Corinthiens, il envoie aussi explicitement avec ses propres salutations celles d'« Aquilas et Prisca [qui] vous saluent bien dans le Seigneur, avec l'Église qui se rassemble chez eux » (16, 19). Nous apprenons ainsi le rôle très important que ce couple joua dans le milieu de l'Église primitive : accueillir dans leur maison le groupe des chrétiens locaux, lorsque ceux-ci se rassemblaient pour écouter la Parole de Dieu et pour célébrer l'Eucharistie. C'est précisément ce type de rassemblement qui est appelé en grec *ekklesia* – le mot latin est *ecclesia*, le mot français « église » – qui signifie convocation, assemblée, regroupement. Dans la maison d'Aquilas et de Priscille, se réunit donc l'Église, la convocation du Christ, qui célèbre là les saints Mystères. Et ainsi, nous pouvons précisément voir la naissance de la réalité de l'Église dans les maisons des croyants. Les chrétiens, en effet, jusque vers le IIIe

siècle, ne possédaient pas leurs propres lieux de culte : dans un premier temps, ce furent les synagogues juives, jusqu'à ce que la symbiose originelle entre l'Ancien et le Nouveau Testament ne se défasse et que l'Église des Gentils ne soit obligée de trouver sa propre identité, toujours profondément enracinée dans l'Ancien Testament. Ensuite, après cette « rupture », les chrétiens se réunissent dans les maisons, qui deviennent ainsi « Église ». Et enfin, au III<sup>e</sup> siècle, naissent de véritables édifices de culte chrétien. Mais ici, dans la première moitié du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle, les maisons des chrétiens deviennent véritablement et à proprement parler des « églises ». Comme je l'ai dit, on y lit ensemble les Saintes Écritures et l'on y célèbre l'Eucharistie. C'est ce qui se passait, par exemple, à Corinthe, où Paul mentionne un certain « Gaïus vous salue, lui qui m'a ouvert sa maison, à moi et à toute l'Église » (Rm 16, 23), ou à Laodicée, où la communauté se rassemblait dans la maison d'une certaine Nympha (cf. Col 4, 15), ou à Colosse, où le rassemblement avait lieu dans la maison d'un certain Archippe (cf. Phm 1, 2).

De retour à Rome, Aquilas et Priscille continuèrent à accomplir cette très précieuse fonction également dans la capitale de l'Empire. En effet, Paul, écrivant aux Romains, envoie précisément ce salut : « Saluez Prisca et Aquilas, mes coopérateurs dans le Christ Jésus : pour me sauver la vie ils ont risqué leur tête, et je ne suis pas seul à leur devoir de la gratitude : c'est le cas de toutes les Églises de la gentilité : saluez aussi l'Église qui se réunit chez eux » (Rm 16, 3-5). Quel éloge extraordinaire des deux conjoints dans ces paroles ! Et c'est l'apôtre Paul lui-même qui le fait. Il reconnaît explicitement en eux, deux véritables et importants collaborateurs de son apostolat. La référence au fait d'avoir risqué leur vie pour lui est probablement liée à des interventions en sa faveur au cours d'un de ses emprisonnements, peut-être à Éphèse même (cf. Ac 19, 23 : 1 Co 15, 32 : 2 Co 1, 8-9). Et le fait qu'à sa gratitude, Paul associe même celle de toutes les Églises des gentils, tout en considérant peut-être l'expression quelque peu excessive, laisse entrevoir combien leur rayon d'action a été vaste, ainsi, en tous cas, que leur influence en faveur de l'Évangile.

La tradition hagiographique postérieure a conféré une importance particulière à Priscille, même si le problème de son identification avec une autre Priscille martyre, demeure. Dans tous les cas, ici, à Rome, nous avons aussi bien une église consacrée à Sainte Prisca sur l'Aventin que les catacombes de Priscille sur la Via Salaria. De cette façon se perpétue la mémoire d'une femme, qui a été certainement une personne active et d'une grande valeur dans l'histoire du christianisme romain. Une chose est certaine : à la gratitude de ces premières Églises, dont parle saint Paul, doit s'unir la nôtre, car c'est grâce à la foi et à l'engagement apostolique de fidèles laïcs, de familles, d'époux comme Priscille et Aquilas, que le christianisme est parvenu à notre génération. Il ne pouvait pas grandir uniquement grâce aux Apôtres qui l'annonçaient. Pour qu'il puisse s'enraciner dans la terre du peuple, se développer de façon vivante, l'engagement de ces familles, de ces époux, de cette communauté chrétienne, et de fidèles laïcs qui ont offert l'« humus » à la croissance de la foi, était nécessaire. Et c'est toujours et seulement ainsi que grandit l'Église. En particulier, ce couple démontre combien l'action des époux chrétiens est importante. Lorsqu'ils sont soutenus par la foi et par une forte spiritualité, leur engagement courageux pour l'Église et dans l'Église devient naturel. Leur vie commune quotidienne se prolonge et en quelque sorte s'élève en assumant une responsabilité commune en faveur du Corps mystique du Christ, ne fût-ce

## La famille et l'éducation

qu'une petite partie de celui-ci. Il en était ainsi dans la première génération et il en sera souvent ainsi.

Nous pouvons tirer une autre leçon importante de leur exemple : chaque maison peut se transformer en une petite Église. Non seulement dans le sens où le typique amour chrétien fait d'altruisme et d'attention réciproque doit y régner, mais plus encore dans le sens où toute la vie familiale sur la base de la foi, est appelée à tourner autour de l'unique domination de Jésus Christ. Ce n'est pas par hasard que dans la Lettre aux Éphésiens, Paul compare la relation matrimoniale à la communion sponsale qui existe entre le Christ et l'Église (cf. Ép 5, 25-33). Nous pourrions même considérer que l'Apôtre façonne indirectement la vie de l'Église tout entière sur celle de la famille. Et en réalité, l'Église est la famille de Dieu. Nous honorons donc Aquilas et Priscille comme modèles d'une vie conjugale engagée de façon responsable au service de toute la communauté chrétienne. Et nous trouvons en eux le modèle de l'Église, famille de Dieu pour tous les temps. »